

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 OCTOBRE 2013**

(convocations adressées le 4 octobre 2013)

Etaient présents : MM. RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON MMES ADAM BOUJU COUBRUN LEBOUX MM. DELAUNAY LEBRETON TRETON

Absents excusés : C. FOUBERT C. PICHEREAU D. GRAND T. GUILLOUARD

Absent non excusé : M. RINGUENET-PECATE

- *Modification des commissions municipales suite à l'élection d'une nouvelle conseillère municipale.*

Certaines commissions ont été modifiées :

- Conseil d'Ecole : Mme Cécilia COUBRUN en est désormais membre
- Commission Jeunesse, Sports, Loisirs et Culture : Mme Cécilia COUBRUN en est désormais membre
- Commission Voirie : M. Daniel GRAND en est désormais membre
- Commission de Travaux : M. Raymond LELIEVRE en est désormais membre

- *Prime de fin d'année au Personnel Communal.*

Le Conseil Municipal a retenu le montant fixé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. La prime sera versée au prorata du temps effectué pour les agents à temps non complet.

- *Mise à disposition d'Agents au SIAEP des Avoirs suite à la perte de la compétence EAU*

Les membres du Conseil Municipal ont autorisé M. le Maire à mettre à disposition du SIAEP des Avoirs 2 agents techniques dont l'un n'exercera qu'en cas d'absence de l'autre (il est précisé que les Agents ont donné leur accord et que la Commission Administrative Paritaire sera consultée). La convention de mise à disposition est signée pour une période de 3 ans – du 1^{er} octobre 2013 au 1^{er} octobre 2016.

Dispositions Réglementaires : Cette convention est signée pour 3 ans renouvelable mais il peut y être mis fin moyennant un préavis de trois mois à la demande des intéressés (Agents, Commune, SIAEP).

Fait à Lignéres-Orgères, le 11 octobre 2013

Le Maire,



Gabriel RIPEAUX